Kenorland Minerals Ltd.
Suite 1570 – 1111 West Georgia St.
Vancouver, CB, V6E4M3

Kenorland Minerals et Targa Exploration lancent la phase 2 du programme de forage sur le site de la découverte aurifère du projet Opinaca, au Québec

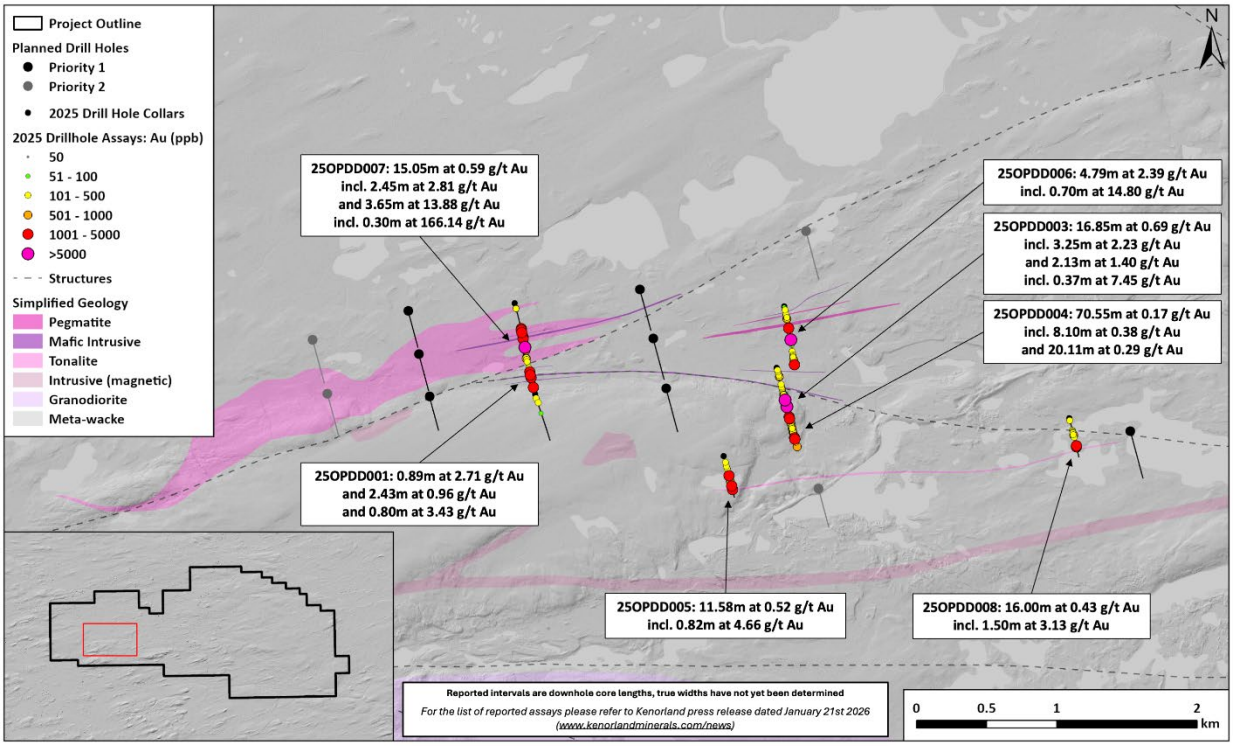
Vancouver, Colombie-Britannique, le 27 août 2026 – **Kenorland Minerals Ltd.** (TSXV : KLD) (OTCQX : KLDCF) (FSE : 3WQ0) (« **Kenorland** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer le lancement de la phase 2 du programme de forage au diamant sur le projet Opinaca (le « **Projet** »), situé dans la région de la Baie-James, au Québec. Kenorland est l'opérateur actuel et détient une redevance de 3 % sur le rendement net de fonderie (« **RNF** ») du Projet, qui est détenu à 100 % par Targa Exploration Corp (« Targa »). Les détails du programme à venir sont présentés dans le présent communiqué.

Programme d'exploration d'été 2026

Targa a approuvé un budget total de 3,9 millions de dollars pour le programme d'exploration estival de 2026, comprenant jusqu'à 4 400 m de forage au diamant, avec la possibilité de réaliser des trous supplémentaires si le budget le permet, ainsi que des travaux de cartographie géologique et de prospection. Le programme de forage se concentrera principalement sur la découverte aurifère d'Opinaca, tout en évaluant les cibles régionales identifiées dans le cadre d'une exploration systématique.

Sur le site de la découverte aurifère d'Opinaca, les alignements de trous de forage prévus sont espacés de 0,5 à 1 km et visent à approfondir l'étude de la minéralisation aurifère à haute teneur et étendue recoupée lors du premier programme de forage achevé au quatrième trimestre 2025 (voir le communiqué de presse du 21 janvier 2026). Ce programme a été conçu pour évaluer la continuité latérale et l'étendue du système minéralisé, tout en poursuivant l'évaluation du complexe intrusif plus vaste qui abrite la découverte (figure 1). Kenorland se chargera de la mise en œuvre du programme d'exploration, les activités de forage devant s'achever début septembre.

Figure 1. Plan de la zone cible principale indiquant l'emplacement des trous de forage prévus et les faits saillants des forages de 2025



À propos du Projet Opinaca

Le Projet Opinaca est situé dans la région de la Baie-James, au Québec, à environ 50 km au sud de la route Trans-Taiga, praticable en toutes saisons, et des infrastructures hydroélectriques régionales. Le Projet avait initialement été jalonné par Kenorland, puis cédé à Targa en contrepartie d'actions et d'une redevance RNF de 3 %.

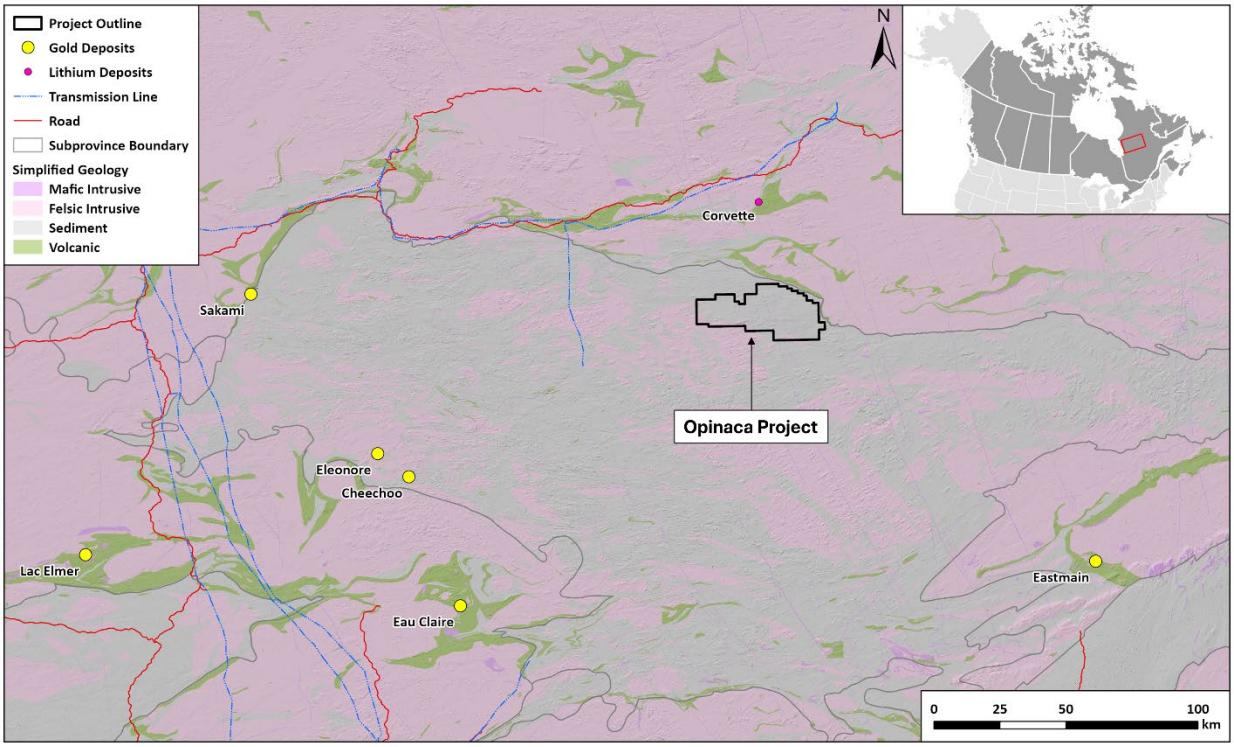
Après avoir initialement évalué le potentiel en lithium du site, Kenorland a lancé en 2023 un programme régional d'échantillonnage du till qui a conduit à la découverte de deux anomalies aurifères importantes et distinctes, caractérisées par des signatures géochimiques anomales en Au–As–W–Sb. Ces résultats ont mis en évidence le potentiel d'un système aurifère orogénique sur la propriété et ont constitué la première exploration minière documentée dans le cadre du projet Opinaca.

Le jalonnement ultérieur a permis d'étendre la propriété dans la direction amont-glaciaire afin de couvrir des zones potentielles de source dans le substrat rocheux, ce qui a abouti à une position foncière consolidée totalisant 85 267 hectares. Les travaux de suivi menés en 2024 ont notamment consisté en un échantillonnage intercalaire du till, un élargissement du maillage d'échantillonnage et le prélèvement d'échantillons de 10 kg de concentré de minéraux lourds (CML) destinés à l'analyse des grains d'or. Ces travaux ont permis de délimiter une zone aurifère prospective continue d'environ 7 km d'est en ouest, caractérisée par des comptages élevés et spatialement cohérents de grains d'or, observés de façon constante en aval glaciaire de la zone source interprétée.

Les travaux supplémentaires menés en 2024 ont notamment consisté en un échantillonnage CML à maillage plus serré, une vaste campagne de prospection de blocs erratiques et un levé magnétique VLF héliporté, qui, ensemble, ont permis d'affiner les cibles de forage sur l'ensemble de la propriété. Le

premier programme de forage, achevé au quatrième trimestre 2025, a permis de découvrir un vaste système aurifère encaissé dans une intrusion sur une zone cible de 4 km, confirmant ainsi que la source de l'anomalie régionale d'or dans les till provient du substrat rocheux. La minéralisation aurifère demeure ouverte dans plusieurs directions, et la découverte continue de démontrer un important potentiel d'expansion, tant en direction qu'au sein du complexe intrusif plus vaste.

Figure 2. Localisation du Projet Opinaca



Personne Qualifiée

Cédric Mayer, géo., M.Sc. (OGQ no 02385), géologue principal de projet chez Kenorland et personne qualifiée au sens de la Norme canadienne 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, a examiné et approuvé les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent communiqué de presse.

À propos de Kenorland Minerals

Kenorland Minerals Ltd. (TSXV : KLD) est une société d'exploration minière disposant de solides ressources financières, qui se consacre à la création de projets et à l'exploration précoce en Amérique du Nord. La stratégie d'exploration de Kenorland consiste à faire progresser des projets en terrain vierge grâce à des levés d'exploration systématiques, menés par étapes sur l'ensemble des propriétés, financés principalement par le biais de partenariats d'exploration, notamment des accords d'option menant à des coentreprises. Kenorland détient une redevance de 4 % sur le rendement net de fonderie du projet Frotet au Québec, qui appartient à Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. Le projet Frotet abrite le système aurifère Regnault, une découverte en terrain vierge réalisée par Kenorland et Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. en 2020, qui contient une ressource minérale présumée de 14,5 Mt à 5,47 g/t Au, soit 2,55 Moz d'or. Kenorland est basée à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la Société : www.fr.kenorlandminerals.com

Au nom du conseil d'administration,

Zach Flood
Président, Chef de la direction & Directeur
Tél +1 604 568 6005
info@kenorlandminerals.com

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations et des informations prospectives (ci-après dénommées collectivement « déclarations prospectives ») au sens de la législation applicable en matière de valeurs mobilières. Toutes les déclarations, à l'exception de celles portant sur des faits historiques, constituent des déclarations prospectives. En règle générale, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes tels que « prévoit », « s'attend à », « estime », « a l'intention de », « prévoit », « croit » ou des variantes de ces mots, ou par des déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seraient susceptibles de » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». Les déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, décrits dans la rubrique « Facteurs de risque » et ailleurs dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, qui pourraient faire en sorte que les résultats, les performances, les perspectives et les opportunités réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Bien que la Société estime que les hypothèses et les facteurs utilisés pour établir ces déclarations prospectives soient raisonnables au vu des informations dont dispose actuellement la direction à la date du présent communiqué, les résultats et développements réels pourraient différer sensiblement de ceux envisagés par ces déclarations. Les lecteurs sont donc priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse, et rien ne garantit que ces événements se produiront dans les délais indiqués, voire qu'ils se produiront tout court. Sauf si la loi applicable l'exige, la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.